

Stopparadisfiscaux13

Compte rendu de réunion en mairie de La Bouilladisse le 15 décembre 2014

Présents : monsieur André Jullien, maire

Madame Monique Tapping, chasaadd France et Jean-François Tronchon animateur de la plateforme stopparadisfiscaux13

Présentation :

Monique Tapping précise son engagement au sein de Chasaadd France au travers de l'AMAP à laquelle elle appartient en lien avec Jérôme Laplane agriculteur bio à Roquevaire

Jean-François Tronchon rappelle l'histoire de la création de Chasaadd France en 2009 suite à la rencontre de Jérôme Laplane et de Elisabeth Atangana, « porte parole » d'agriculteurs du centre du Cameroun. Chasaadd France fait partie de la plateforme stopparadisfiscaux13

Monsieur le maire rappelle le souci de la commune de promouvoir le développement durable avec le souhait de mettre en place d'autres systèmes de développement (attention particulière au projet d'économie circulaire développé par FM Lambert)

Sur la commune la question agricole à toute sa place avec le projet de créer un nouvelle espace agricole dans le nouveau PLU sur espace de l'ordre de 200ha à proximité de la ville d'Auriol

La commune doit régler la question de l'alimentation en eau de ce secteur via le canal de provence

Les communes d'Auriol et de Roquevaire travaille dans le même sens sur la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile

Au niveau de la restauration scolaire, il y a la mise enplace de produits bio

Vis-à-vis de la problématique stopparadisfiscaux13 présentée dans le cadre du courrier transmis par Monique Tapping, monsieur le maire entend dans un premier temps sensibiliser ses collègues et a la volonté d'aller plus loin. Nous insistons sur l'impact de décision concrète pour favoriser une meilleure transparence dans le choix des partenaires financiers mais aussi dans les sélections faites au niveau des marchés publics

Nous convenons de lui transmettre pour cela

L'étude CCFD Terre Solidaire de juin 2013

Le rapport de l'assemblée nationale

La délibération prise par Roquevaire

Par ailleurs

Monsieur le maire donne son accord pour que nous puissions utiliser la salle des fêtes pour notre réunion du 22 janvier de 17h à 19h. La réservation est faite au nom de Chasaadd